

ENTREtenir SES EPI

S'équiper des EPI avant toutes tâches de travail. Veiller à jeter systématiquement les EPI à usage unique.

Contrôler avant toute utilisation d'EPI :

Les durées de vie : usage unique, réutilisable, date de péremption... (cf. notice d'utilisation)

L'absence de déchirure : gants percés, combinaison déchirée...

L'absence d'usure : fermeture éclair cassée, plastique du masque rigide...

L'absence de salissure : traces de contamination (gants colorés)

Nettoyage des EPI réutilisables :

Rincer à l'eau claire les gants laminés multicouches avant de les enlever

Nettoyer l'intérieur des masques à l'aide d'un chiffon propre et humide

Ne pas dépoussiérer les EPI à l'aide de soufflettes

Règles de stockage :

Stocker les EPI séparément des produits chimiques, à l'abri de l'humidité et du soleil

Conserver les masques et les cartouches dans des sacs et/ou boîtes hermétiques

LES ACTIONS DE VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

- Assurer un **suivi médical adapté**
- Etudier** votre poste de travail
- Emettre des propositions **d'aménagement de votre poste**
- Animer des **séances collectives d'éducation santé**



Pour vous conseiller

Votre médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire : assistant, infirmier et préventeur

Pour en savoir plus

- Sites web : inrs.fr et astia.fr
- Code du travail (art. R4321-4)

ASTIA

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ-TRAVAIL

Siège social : 8/10 rue des 36 Ponts - 31400 Toulouse

Tél. : 05 62 13 15 51



Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) dans les garages



Dans tous les cas, **suivre les recommandations de vos fournisseurs** concernant l'entretien et l'utilisation des EPI (cf. notice jointe à l'équipement).

ASTIA

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ-TRAVAIL

Mars 2018

BIEN EQUIPÉ, BIEN PROTÉGÉ

Dans les ateliers vous êtes exposés à de nombreux risques :

Risque chimique : exposition à des agents chimiques et processus, dont certains sont Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR)

Manutentions, postures

Bruit

Chutes

Brûlures, coupures...

Afin de prévenir ces risques à la source, des **Equipements de Protection Collective (EPC)** doivent être mis en place.

Si des risques persistent, il est impératif de porter des **Equipements de Protection Individuelle (EPI)**.

Pour être efficaces, ces EPI doivent être portés tout au long de l'exposition et changés dès qu'ils se détériorent.



Protection de la tête

- Casquette coquée

Protection du corps

- Tenue de travail couvrant les bras et les jambes
Ne pas nettoyer au domicile (risque de contamination par des CMR)
- Combinaison type 5 ou 6
*Pulvérisation de la peinture
Nettoyage haute pression des véhicules (tenue imperméable)*
- Tablier en cuir
Soudage (TIG/MIG/ARC)



Protection des pieds

- Chaussures de sécurité



Protections des mains

- **Gants nitrile jetables**
*A jeter après chaque utilisation !
Contact avec des fluides moteurs,
manipulation pneumatiques...*
- **Gants laminés multicouches**
*Manipulation de batterie, nettoyage
d'outillage...
Peintures (utilisation et préparation)*
- **Gants manutention anti-coupures**
Perçage, meulage, soudage...



Protections auditives

- **Casques antibruit, bouchons moulés**
*Soufflette, compresseur, clés à choc,
ponceuse, meuleuse, démonte pneu,
dégonflage pneumatiques...*



Protections oculaires

- **Lunettes de protection**
*Perçage, meulage...
Projections de produits chimiques
(peintures, huiles, graisses...)*
- **Masque de soudeur**



Protections respiratoires

- **Masque FFP3**
*Remplacement des freins, perçage,
meulage, soudage...*
- **Masque à cartouche à adapter selon les produits**
Injection, filtre à carburant